



# BRUEBACH INFOS

*Janvier 2024 n° 109*



# SOMMAIRE

## Le mot du Maire

p.3

## Municipalité

Compte rendu succinct du CM	p.4-5
Elections européennes	p.6
Dématérialisation du « Bruebach Infos »	p.7
Carte Pass'temps	p.7
Galette des rois	p.8

## Environnement

Bruebach se pare de ses habits de fêtes	p.9
Programme balayage	p.10
Chasse et préjugés	p.10-11

## Vie associative et culturelle

Association Culture et Loisirs	p.12-13-14
Association des Parents d'Elèves	p.15-16-17
Ecole de Musique	p.18
Harmonie-Fanfare	p.19-20
Société d'Histoire	p.20
Conseil de Fabrique	p.21

## Divers

Pour ceux qui n'aiment pas Noël, s'ils existent !	p.22
---	------

## Etat Civil

Anniversaires	p.23
---------------	------

## Infos pratiques

Numéros utiles	p.24
Agenda	p.24



### Mairie

2 rue de l'Eglise  
68440 BRUEBACH  
Tél : 03.89.81.31.09  
Courriel : [mairie@bruebach.eu](mailto:mairie@bruebach.eu)  
Site internet : [bruebach.fr](http://bruebach.fr)

### Horaires d'ouverture :

Lundi 8h30 à 12h et 13h à 17h  
Mardi 8h30 à 12h et 13h à 17h  
Mercredi FERME  
Jeudi 8h30 à 12h et 13h à 17h  
Vendredi 8h30 à 12h et 13h à 16h

Bulletin rédigé par les membres de la commission : Caroline MULLER, Priscille BAKAJ, Corinne HAJOSI, Aurélie L H O M M É , B r i g i t t e ESTERMANN.

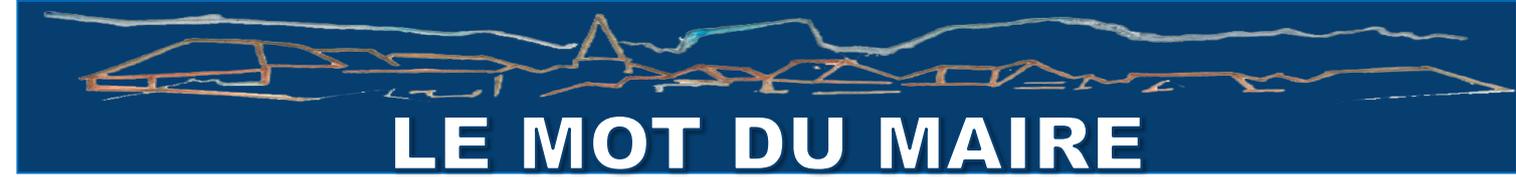
Mise en page et impression par le secrétariat.

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la commune :

[bruebach.fr](http://bruebach.fr)

Pour recevoir les nouvelles, inscrivez-vous à la **newsletter** ou télécharger l'application **LOCALITY** pour avoir les infos en direct.

Publication périodique d'information communale gratuite.



# LE MOT DU MAIRE

Chers bruebachois,

En ce mois de janvier, alors que nous entamons une nouvelle année, je tiens à vous adresser mes vœux les plus chaleureux pour 2024. Que cette année soit synonyme de bonheur, de réussite et de prospérité pour chacun d'entre vous et pour notre commune toute entière.

En cette période, il est important de garder une pensée pour les personnes malades et en difficulté. Je souhaite exprimer ma solidarité envers ceux qui traversent des épreuves et je m'engage à soutenir les initiatives visant à améliorer leur situation.

Parlons maintenant de la situation économique, à la fois nationale et mondiale. Nous sommes conscients des défis auxquels notre pays et le reste du monde font face. L'inflation et les fluctuations économiques peuvent représenter des obstacles, mais je reste confiant dans notre capacité à surmonter ces difficultés. Nous devons rester unis et continuer à soutenir nos entreprises locales, afin de favoriser une économie solide et durable.

En cette nouvelle année, nous avons également de bonnes nouvelles à partager. Les travaux de notre nouvelle aire de jeux vont bientôt commencer. Ce projet, qui a été longuement réfléchi, vise à offrir à vos enfants un espace de jeu moderne, sûr et stimulant. Je suis impatient de voir les sourires sur leurs visages lorsqu'ils découvriront cet espace revitalisé.

De plus, nos commissions communales sont déjà en pleine réflexion sur de futurs projets. Nous travaillons activement pour améliorer notre commune et répondre aux besoins de notre population. Des projets tels que l'amélioration des infrastructures, de la sécurité, de notre réseau d'eau potable, ainsi que la protection de notre environnement, sont au cœur de nos préoccupations.

En conclusion, je souhaite que cette nouvelle année soit synonyme de progrès et de réussite pour votre commune. Ensemble, nous pouvons construire un avenir meilleur. Je vous remercie de votre confiance et je reste à votre écoute pour continuer à faire de notre commune un endroit où il fait bon vivre.

Bien à vous  
Votre Maire  
Gilles SCHILLINGER



# MUNICIPALITE

## Compte rendu succinct du CM

Séance du 12 octobre 2023

### Finances

#### Dépenses de l'article 623 - Fêtes et Cérémonies

Conformément aux dispositions de l'article D. 1617-19 du Code Général des Collectivités Territoriales relatives aux pièces comptables justificatives, il revient au Conseil Municipal de désigner les biens et prestations pouvant faire l'objet d'un mandatement au compte 6232 « Fêtes et Cérémonies ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement pour l'imputation à l'article 623 de l'ensemble des dépenses relatives à des événements festifs ou des cérémonies.

#### A.C.L. Demande de subvention exceptionnelle

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'A.C.L. demandant l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour l'acquisition d'une table de tennis de table d'un coût de 900,- €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue une subvention exceptionnelle de 150,- € à l'A.C.L.

#### Toiture de l'école maternelle

Le Conseil Municipal approuve les travaux de l'école maternelle et le devis de l'entreprise

HUG Toiture pour un coût H.T. de 3 480,31 €.

#### Création d'un terrain multisport, d'un pumptrack et d'une aire de jeux - rue de Landser

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve l'attribution le Lot 1 - V.R.D. à l'entreprise Travaux Publics 3 Frontières pour un montant de 146 430, 18 € H.T., l'attribution du lot 2 – MOBILIER DE JEUX à l'entreprise KOMPAN pour un montant de 104 671,07 € H.T.

#### Réfection de tranchées et de nids de poules

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve les travaux des tranchées et des nids de poules dans les rues de la commune et le devis l'entreprise Travaux Publics Trois Frontières pour un coût H.T. de 7 550,- €.

### Chasse

#### Lot n°1 - Agrément des candidatures

Le Conseil Municipal, après avis favorable de la Commission Communale Consultative de la Chasse, à l'unanimité, décide d'agréer la candidature de M. Schmitter Cédric pour lot n°1, et donne l'agrément aux permissionnaires : M. Schmitter Cédric, M. Frickert Fabien, M. Hartmann Yann, M. Schmitter Gilbert, et M. Sellet Sébastien.

#### Lot n° 1 - Adoption de la convention gré à gré

Le Conseil Municipal, après avis favorable de la Commission Communale Consultative de la Chasse, à l'unanimité, approuve la convention gré à gré.

#### Lot n°2 - Agrément des candidatures

Le Conseil Municipal, après avis favorable de la Commission Communale Consultative de la Chasse, décide d'agréer la candidature de l'Association de Chasse de l'Altenberg, représentée par M. Serangeli Fabbio, pour lot n°2, et donne l'agrément aux associés :

M. Serangeli Fabbio, M. Kauffmann Arnaud, M. Forster Guillaume, M. Delley Michel, M. Wachbar François, M. Bloch Daniel, M. Getaz Richard, M. Stalder Paulé, M. Sink Philippe, et M. Riss Marc.

#### Lot n° 2 - Adoption de la convention gré à gré

Le Conseil Municipal, après avis favorable de la Commission Communale Consultative de la Chasse, approuve la convention gré à gré.



# MUNICIPALITE

## SIVU du Collège de Brunstatt : Demande de retrait de deux communes

Le Conseil Municipal donne son accord au retrait des communes de Flaxlanden et Zillisheim du SIVU du Collège de Brunstatt.

## Territoire Energie Alsace – Adhésion de la Communauté de communes de Sélestat et des communes de Boofzheim, Daubensand, Diebolsheim, Friesenheim, Herbsheim, Kogenheim, Rhinau, Rossfeld, Sermersheim et Witternheim

Le Conseil Municipal, à l'unanimité émet un avis favorable à l'adhésion de la Communauté de Communes de Sélestat et des communes de Boofzheim, Daubensand, Diebolsheim, Friesenheim, Herbsheim, Kogenheim, Rhinau, Rossfeld, Sermersheim et Witternheim et demande à Madame la Préfète du Bas-Rhin et Monsieur le Préfet du Haut-Rhin de prendre en conséquence un arrêté inter-préfectoral modifiant le périmètre du TEA.

*Séance du 16 novembre 2023*

## Finances : Amortissement linéaire à la suite de la cession des biens cadastrés section 32 n°23 et 144

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide l'amortissement comptable de la cessions des biens cadastrés section 32 n°23 et 144 en mode linéaire en une seule fois soit 946,76 €.

## m2A : Approbation du rapport de la CLECT

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité approuve le rapport de la CLECT du 08 septembre 2023 et acte que le coût net des charges transférées pour la compétence IRVE est nul.

*Séance du 14 décembre 2023*

## Budget communal – Investissement avant le vote du Budget Primitif 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à procéder avant le Budget Primitif 2024, aux engagements et mandatements de dépenses d'investissement sur la base de 25% des prévisions de 2023.

## Désherbeuse à eau chaude

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve l'acquisition de la désherbeuse à eau chaude HOUAT 500 pour un montant de 15 610,- € H.T.

## Bail commercial au profit de KAP ESTCA

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le bail commercial entre la commune de Bruebach et la société KAP ESTCA.

## Zones d'Accélération des Energies Renouvelables

Après avoir en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de retenir le photovoltaïque comme des zones d'accélération des énergies renouvelables telles que définies ci-dessus et reportées sur les cartographies annexées à la présente délibération pour l'implantation d'installations terrestres de productions d'énergies renouvelables, ne retient pas la méthanisation et la géothermie comme des zones d'accélération des énergies renouvelables, charge le Maire de les transmettre au référent préfectoral et à m2A.

## Brigade Verte : Modification des statuts – Désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité approuve les représentants au sein du Syndicat mixte des Gardes Champêtres Intercommunaux – Brigade Verte, Monsieur Daniel BING, membre titulaire et Monsieur Christophe SIX, suppléant.

## BEREST : Mise à jour de l'Etude de Sécurité

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'offre d'un montant de 6 625,- € H.T. du bureau d'étude BEREST pour la mise à jour de l'étude de sécurité.

**Les délibérations et les procès-verbaux sont consultables sur le site internet :  
[bruebach.fr](http://bruebach.fr)**

# MUNICIPALITE

## Elections européennes

### INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE



Le dimanche 9 juin 2024 auront lieu les élections européennes 2024. Elles permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen. Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour. Que vous soyez inscrit sur une liste électorale consulaire ou sur une liste électorale de commune en France, vous aurez le choix entre les mêmes listes de candidats, l'élection étant organisée sur une circonscription nationale unique.

La date limite d'inscription sur les listes électorales pour ces élections européennes, que ce soit dans les consulats ou dans les mairies, est fixée au vendredi 3 mai 2024.

Pour vérifier votre situation électorale :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE>

Pour s'inscrire, vous pouvez faire la démarche soit en vous rendant en mairie avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité ou en ligne :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

En cas de changement de situation ou d'adresse, n'hésitez pas à nous contacter afin de procéder à la mise à jour de vos informations électorales.

Vous allez être absent le jour du vote ? Vous pouvez charger un électeur de voter à votre place, dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration de vote.

**Faire cette démarche au plus tôt vous assure de pouvoir voter par procuration. Aucune procuration ne sera prise en compte après le 7 juin.**

Vous avez trois possibilités pour faire la démarche :

- soit utiliser le téléservice (procédure partiellement dématérialisée) sur <https://ww.maprocuration.gouv.fr>, puis aller en personne à la gendarmerie ou au commissariat avec un justificatif d'identité et le courriel de confirmation du dépôt de la demande en ligne,
- soit imprimer le formulaire disponible sur internet (document cerfa n° 14952\*03) accessible sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/r12675>, puis le remettre, en personne et en présentant un justificatif d'identité, à la gendarmerie ou au commissariat,
- soit remplir à la main le formulaire disponible sur place (gendarmerie ou commissariat et présenter en personne un justificatif d'identité).



# MUNICIPALITE

## Dématérialisation du Bruebach Infos

A compter du mois de **Juillet**, la version papier du Bruebach Infos ne sera distribuée qu'aux habitants qui en auront fait la demande, soit en transmettant le coupon ci-dessous ou soit en contactant le secrétariat de la mairie **avant le 1er MARS 2024**.

Les bulletins municipaux sont consultables sur le site internet de la commune : [bruebach.fr](http://bruebach.fr)



Je souhaite garder la version papier dans ma boîte aux lettres		
Nom	Prénom	Adresse
Date et signature		
Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)	Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la réalisation d'études et de sondages. Elles sont rendues anonymes au moment de leur traitement par la commune qui effectue elle-même le traitement.	

## Carte Pass'temps

La Carte Pass'Temps est destinée aux seniors de 65 ans et plus, domiciliés dans les communes de m2A. Elle est gratuite et sera valable du 2 janvier au 31 décembre 2024.

Vous bénéficiez de nombreux avantages tout au long de l'année :

- des entrées **gratuites** au Parc zoologique et botanique, dans les huit piscines de l'agglomération,
- des **réductions** avantageuses dans les cinémas, à des concerts, à de nombreux spectacles de théâtre,
- des **tarifs attractifs** dans plusieurs musées,
- des **avantages** pour des activités sportives, des ateliers.

Le secrétariat de la mairie peut vous délivrer cette carte sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et d'une photo d'identité récente.



# MUNICIPALITE

## *Galette des rois et convivialité pour débiter 2024*

Par un beau dimanche ensoleillé, plus d'une centaine de personnes se sont retrouvées pour déguster une bonne galette des rois, accompagnée d'une coupe de crémant, un café ou un jus de fruit.



Dans une ambiance musicale conviviale, toutes les générations ont pu s'asseoir ensemble et échanger.



Les chanceux qui ont trouvé la fève sont repartis avec une couronne sur la tête... et une bonne bouteille de crémant !



Nos aînés présents ont reçu chacun un panier de douceurs pour bien commencer cette belle année 2024.



Aux vues du succès de cette première édition, le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'an prochain !

# ENVIRONNEMENT

## *Bruebach se pare de ses habits de fêtes*



Quelques restes de contreplaqué, de peinture et surtout beaucoup de temps et de bonne volonté, et voilà notre village paré à moindre frais pour les fêtes de fin d'année !



Cette année ce sont des sucres d'orges ainsi que des petits et grands Manalas qui décorent nos entrées de village et les rambardes de la rue Principale.



Un grand merci à l'équipe de la commission fleurissement et aux agents communaux pour leur implication et leurs talents d'artistes !

Merci également aux bénévoles venus nous prêter main forte le jour de la mise en place.

# ENVIRONNEMENT

## *Passage de la balayeuse*



Pour le premier semestre, le service de propreté urbaine effectuera le balayage des rues de notre commune les **13 mars, 13 avril et 19 juin**.

Ce planning peut être modifié en cas d'absence d'agent, de panne sur une balayeuse ou en cas de température négative.

**Nous vous demandons de NE PAS STATIONNER vos voitures le long ou sur les trottoirs.**

## *Chasse et préjugés*

### LA FEDERATION DES CHASSEURS DU HAUT-RHIN NOUS INFORME

Notre bail de chasse communal sera renouvelé le 2 février 2024 pour une nouvelle période de 9 ans. Mais connaissez-vous le rôle exact et la réglementation de nos chasseurs ?

La fédération des Chasseurs du Haut-Rhin espère mettre un terme à de nombreux préjugés en répondant aux questions les plus fréquentes :

#### **Est-ce que les chasseurs tirent trop ?**

**NON.** Il faut savoir que le chasseur est puni en cas de non-réalisation du plan de chasse mais également en cas de dépassement du plan de chasse. Le plan de chasse individuel obligatoire est qualitatif et répond à une gestion par pyramide des âges (prélèvement en fonction de l'âge) et par sexration (équilibre entre mâles et femelles) que ce soit pour les cerfs, les daims, les chevreuils et les chamois. En ce qui concerne les sangliers, le chasseur est obligé de tirer le plus possible en raison de leur surpopulation.

#### **Est-ce que les chasseurs sont dangereux ?**

**NON.** Les chasseurs sont formés aux règles de sécurité. Tout animal est identifié avant le tir. Le tir est sécurisé : précis et fichant, il s'opère à une distance volontairement limitée afin de garantir un impact éventuel dans le sol, dans le respect d'un angle de 30° afin d'éviter tout ricochet et toujours dos aux habitations, aux routes et aux infrastructures. Les comportements à risque sont lourdement sanctionnés.

#### **Est-ce que la chasse se résume au tir ?**

**NON.** Prélever un animal, ce n'est pas seulement le tirer : c'est gérer le territoire au quotidien (créer des aménagements en faveur de la biodiversité, lutter contre le braconnage...), préparer en amont l'acte de chasse techniquement et administrativement, puis c'est gérer l'animal tiré, c'est-à-dire le faire constater et contrôler (aux frais du chasseur) par un laboratoire vétérinaire départemental avant de le faire entrer dans les filières de ventes courtes.

#### **Les agriculteurs et les forestiers sont-ils les seuls à pâtir des dégâts de gibier ?**

**NON.** Les agriculteurs et les forestiers subissent les dégâts de gibier, en revanche, ce sont bien les chasseurs qui sont les seuls à payer par le biais de l'indemnisation versée. Les dégâts de sangliers sont indemnisés par le biais du fond d'indemnisation. Les dégâts générés par les daims, chevreuils, cerfs, faisans, lièvres ou lapins sont pour leur part indemnisés directement par le chasseur à l'agriculteur.

# ENVIRONNEMENT

## Est-ce que les chasseurs mettent la biodiversité en péril ?

**NON.** Le monde de la chasse protège la biodiversité en veillant à la bonne gestion des espèces par un prélèvement équilibré conforme à la biologie des espèces, en plantant des milliers d'arbres chaque année gratuitement, notamment sur les parcelles agricoles et dans les communes avec le soutien financier de l'OFB. De nombreux aménagements pour la petite faune sont également implantés tout au long de l'année.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

**LES CHASSEURS NE NOURRISSENT PAS LES SANGLIERS.** Ils mettent en place de petits appâts pour les attirer dans un lieu précis afin de sécuriser leur tir.

**Minima de PRELEVEMENT SUR LE DEPARTEMENT :** en 2022/2023, un minimum de 1950 cerfs, 404 chamois et 140 daims. 13 000 sangliers ont été prélevés la saison passée.

**LES PLANS DE CHASSE** sont fixés chaque année en Commission Départementale de la Chasse et de la Faune sous l'égide du Préfet par l'administration, les chasseurs, les agriculteurs, les forestiers et les associations environnementales.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Le chasseur est puni :

- En cas de non-réalisation du minimum du plan de chasse, d'une contravention de 5<sup>ème</sup> classe à **1500 euros** pour un animal non réalisé (jusqu'à **7500 euros** pour une association de chasse).
- En cas de dépassement du plan de chasse (prélèvement supérieur au maximum autorisé) ou de défaut de marquage (absence de dispositif bracelet).

Le non-respect du tir qualitatif entraîne la correction du plan de chasse par la Fédération l'année suivante afin de **rétablir** la pyramide des âges. Le plan de chasse quantitatif, c'est-à-dire le nombre d'animaux à prélever, reste identique.

En cas de surpopulation sur un lot, le préfet peut ordonner une battue administrative.

# VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

## *Association Culture et Loisirs*

### MARCHE DE LA CHOUCROUTE

Malgré la tempête, de nombreux courageux ont participé à la marche de la choucroute organique par l'ACL.

Francis Bach aidé par Christian Kientzy avaient à faire, avec les rafales de vent de la nuit ils ont du dégager des arbres dimanche matin.



Forte participation pour la choucroute garnie confectionnée par M Habegger, traiteur du bollwerk. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré pour que cette manifestation soit une réussite.

**MERCI A VOUS TOUS !**

### CONCOURS DE BELOTE

Ils étaient 60 joueurs lors du concours de belote organisé par l'ACL. Les plus chanceux sont partis avec de beaux lots.

Avis aux amateurs.



### ATELIER PEINTURE

#### **Une journée artistique mémorable**

Nous avons eu l'honneur de participer à une journée exceptionnelle, imprégnée de créativité et d'inspiration. Sous la guidance experte de Christian Geiger et Valérie Baczynski, nous avons exploré l'art avec passion et découvert de nouvelles facettes de notre expression artistique.

#### **Un déjeuner convivial**

Nous nous sommes réunis autour d'un délicieux déjeuner préparé avec soin par notre présidente et notre trésorier. Ce moment de partage et de convivialité a renforcé nos liens au sein de cette journée riche en émotions.





**Les collectes sont maintenues  
les jours fériés**

La collecte peut-être décalée de quelques heures  
dans la journée en cas de périodes  
de canicules, de fortes chaleurs

Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin		
1	L	Nouvel An	1	J	TRI SELECTIF	1	V		1	L	Lundi Pâques	1	M	Fête du Travail	1	S	
2	M	O.M.	2	V		2	S		2	M	O.M.	2	J		2	D	
3	M		3	S		3	D		3	M		3	V		3	L	
4	J	TRI SELECTIF	4	D		4	L		4	J		4	S		4	M	O.M.
5	V		5	L		5	M	O.M.	5	V		5	D		5	M	
6	S		6	M	O.M.	6	M		6	S		6	L		6	J	TRI SELECTIF
7	D		7	M		7	J		7	D		7	M	O.M.	7	V	
8	L		8	J		8	V		8	L		8	M	Victoire 1945	8	S	
9	M	O.M.	9	V		9	S		9	M	O.M.	9	J	TRI SELECTIF	9	D	
10	M		10	S		10	D		10	M		10	V		10	L	
11	J		11	D		11	L		11	J	TRI SELECTIF	11	S		11	M	O.M.
12	V		12	L		12	M	O.M.	12	V		12	D		12	M	
13	S		13	M	O.M.	13	M		13	S		13	L		13	J	
14	D		14	M		14	J	TRI SELECTIF	14	D		14	M	O.M.	14	V	
15	L		15	J	TRI SELECTIF	15	V		15	L		15	M		15	S	
16	M	O.M.	16	V		16	S		16	M	O.M.	16	J		16	D	
17	M		17	S		17	D		17	M		17	V		17	L	
18	J	TRI SELECTIF	18	D		18	L		18	J		18	S		18	M	O.M.
19	V		19	L		19	M	O.M.	19	V		19	D		19	M	
20	S		20	M	O.M.	20	M		20	S		20	L		20	J	TRI SELECTIF
21	D		21	M		21	J		21	D		21	M	O.M.	21	V	
22	L		22	J		22	V		22	L		22	M		22	S	
23	M	O.M.	23	V		23	S		23	M	O.M.	23	J	TRI SELECTIF	23	D	
24	M		24	S		24	D		24	M		24	V		24	L	
25	J		25	D		25	L		25	J	TRI SELECTIF	25	S		25	M	O.M.
26	V		26	L		26	M	O.M.	26	V		26	D	Pentecôte	26	M	
27	S		27	M	O.M.	27	M		27	S		27	L	Lundi Pentecôte	27	J	
28	D		28	M		28	J	TRI SELECTIF	28	D		28	M	O.M.	28	V	
29	L		29	J	TRI SELECTIF	29	V		29	L		29	M		29	S	
30	M	O.M.				30	S		30	M	O.M.	30	J		30	D	
31	M					31	D	Pâques				31	V				

**Les bacs doivent être sortis impérativement la veille du jour de ramassage des déchets ménagers.**

Pour toutes questions concernant la collecte, un interlocuteur

**N° Vert : 0 800 318 122**

Appel gratuit depuis un poste fixe



Donnons ensemble une  
nouvelle vie à nos produits



RÉGION MULHUSIENNE

Ordures ménagères

Collecte sélective

Jours fériés

## Ordures ménagères

## CONSIGNES DE TRI



**Ramassage :**  
1 fois par  
semaine

- Restes de repas
- Absorbants
- Couches-culottes
- Déchets en plastique qui ne sont pas des emballages
- Lingettes

Par mesure d'hygiène, merci de placer les ordures ménagères **dans un sac fermé avant de les déposer** dans le bac.

## Déchets recyclables



- Boîtes et emballages
- Papiers, journaux, magazines

- Bouteilles
- Flacons et bidons
- Sacs, sachets, films plastiques
- Pots, boîtes et barquettes



- Boîtes de conserve
- Canettes
- Barquettes aluminium
- Aérosols vides

**Ramassage :**  
1 fois tous les  
15 jours

## RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS :

**3ème lundi du mois sur APPEL  
au 0 800 002 914 (3 jours avant)  
Quantités : maximum 1 m<sup>3</sup> / adresse**

### Admis à la collecte en porte à porte :

- Mobilier
- Lits, matelas, sommiers
- Petites pièces en ferraille
- Meubles, sièges, canapés
- Cuisinières à gaz uniquement
- Petites pièces automobiles
- Résidus de bricolage familial : planches, papiers peints petit outillage



**bricolage familial**

### Exclus de la collecte en porte à porte :

(Ces déchets sont à déposer en déchetterie où ils seront pris en compte dans les filières de traitement et de valorisation adéquates).

- Réfrigérateurs
- Huiles végétales et minérales
- Médicaments et produits toxiques
- Pneus
- Fûts de tout type fermés et non vidés
- Gravats, déblais
- Lave-vaisselle, lave-linge et électroménager
- Piles
- Batteries
- Peintures et solvants
- Bouteilles de gaz



**électroménager**



**réfrigérateurs & congélateurs**



**terre, déblais, gravats**

### Sont exclus également de la collecte des déchets encombrants en porte à porte :

- Les déchets ménagers
- Les déchets contaminés (hôpitaux, cliniques)
- Les déchets spéciaux (inflammables, toxiques, corrosifs)
- Les déchets des entreprises, grandes surfaces

### Déchets verts :

Ils doivent en priorité être déposés en déchetterie pour être recyclés .

Les déchets non conformes laissés par le collecteur doivent être évacués du domaine public par la personne qui les a déposés.



**Déchets Ménagers Spéciaux**



**Les collectes sont maintenues  
les jours fériés**

La collecte peut-être décalée de quelques heures  
dans la journée en cas de périodes  
de canicules, de fortes chaleurs

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1	L	1	J TRI SELECTIF	1	D	1	M O.M.	1	V Toussaint	1	D
2	M O.M.	2	V	2	L	2	M	2	S	2	L
3	M	3	S	3	M O.M.	3	J	3	D	3	M O.M.
4	J TRI SELECTIF	4	D	4	M	4	V	4	L	4	M
5	V	5	L	5	J	5	S	5	M O.M.	5	J TRI SELECTIF
6	S	6	M O.M.	6	V	6	D	6	M	6	V
7	D	7	M	7	S	7	L	7	J TRI SELECTIF	7	S
8	L	8	J	8	D	8	M O.M.	8	V	8	D
9	M O.M.	9	V	9	L	9	M	9	S	9	L
10	M	10	S	10	M O.M.	10	J TRI SELECTIF	10	D	10	M O.M.
11	J	11	D	11	M	11	V	11	L Armistice	11	M
12	V	12	L	12	J TRI SELECTIF	12	S	12	M O.M.	12	J
13	S	13	M O.M.	13	V	13	D	13	M	13	V
14	D Fête Nationale	14	M	14	S	14	L	14	J	14	S
15	L	15	J TRI SELECTIF	15	D	15	M O.M.	15	V	15	D
16	M O.M.	16	V	16	L	16	M	16	S	16	L
17	M	17	S	17	M O.M.	17	J	17	D	17	M O.M.
18	J TRI SELECTIF	18	D	18	M	18	V	18	L	18	M
19	V	19	L	19	J	19	S	19	M O.M.	19	J TRI SELECTIF
20	S	20	M O.M.	20	V	20	D	20	M	20	V
21	D	21	M	21	S	21	L	21	J TRI SELECTIF	21	S
22	L	22	J	22	D	22	M O.M.	22	V	22	D
23	M O.M.	23	V	23	L	23	M	23	S	23	L
24	M	24	S	24	M O.M.	24	J TRI SELECTIF	24	D	24	M O.M.
25	J	25	D	25	M	25	V	25	L	25	M Noël
26	V	26	L	26	J TRI SELECTIF	26	S	26	M O.M.	26	J Saint-Etienne
27	S	27	M O.M.	27	V	27	D	27	M	27	V
28	D	28	M	28	S	28	L	28	J	28	S
29	L	29	J TRI SELECTIF	29	D	29	M O.M.	29	V	29	D
30	M O.M.	30	V	30	L	30	M	30	S	30	L
31	M	31	S			31	J			31	M O.M.

**Les bacs doivent être sortis impérativement la veille du jour de ramassage des déchets ménagers.**

	Ordures ménagères
	Collecte sélective
	Jours fériés

Pour toutes questions concernant la collecte, un interlocuteur

**N° Vert : 0 800 318 122**

Appel gratuit depuis un poste fixe

CITEO

Donnons ensemble une  
nouvelle vie à nos produits

**M**  
MULHOUSE ALSACE  
AGGLOMÉRATION

**Sivom**  
RÉGION MULHOUSIENNE

# VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

## Clôture en beauté

La journée s'est clôturée par une séance de dessin improvisée et chronométrée, ajoutant une dose d'excitation et de spontanéité à notre expérience artistique. Cette activité ludique a suscité l'enthousiasme et l'émulation de chacun.

Cette journée restera gravée dans nos mémoires comme une source d'inspiration et de découverte artistique. Nous remercions chaleureusement tous les participants, ainsi que nos intervenants pour avoir contribué à la réussite de cet événement inoubliable.

**Prochain Cours de peinture le jeudi 25 janvier de 14h à 16h avec Valérie Baczynski**, artiste Peintre et animatrice depuis de nombreuses années, elle vous transmettra son savoir avec plaisir !



Inscription 06 89 51 02 78

[acl-bruebach.fr](http://acl-bruebach.fr)

## ASSEMBLEE GENERALE

Suite à la dernière assemblée générale nous avons la chance d'accueillir 3 nouveaux membres au sein du comité

- Valérie Fouquet trésorière adjointe
- Sylviane Couqueberg secrétaire adjointe
- Thierry Megnin assesseur

Le monde associatif manque de bénévoles merci d'avoir rejoint l'ACL.

Toutes nos activités redémarrent en janvier, il n'est pas trop tard pour vous inscrire

- gym adaptée, danse de salon, yoga et tennis de table le lundi
- pilates, flamenco et tennis de table le mardi
- cours d'anglais, gym du dos et body renfo le mercredi
- section marche, gym douce, hip hop, peinture et pétanque le jeudi
- tennis de table jeunes pour compétition le vendredi
- art floral 1 fois par mois
- rencontre des seniors belote une semaine sur deux le lundi



**Pour tout renseignement : Brigitte Ostertag 06 84 53 21 41**

## MARCHE HEBDOMADAIRE

Par n'importe quel temps, Francis Bach nous prépare un parcours à travers champs et forêts. Entre 15 et 25 marcheurs y participent.

Avis aux amateurs.



**Rendez-vous  
tous les jeudis  
à la salle  
polyvalente.  
Départ à 8h45.**



# VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

## BELOTE



Rencontre des seniors les lundis semaine paire. Amateurs de belote venez nous rejoindre, les plus chanceux partent avec une petite attention.

## COURS D'ANGLAIS



Sortie de fin d'année conviviale pour les participants aux cours d'anglais.



## Atelier floral

**13 février à 14h**

**Durée 1h30 tarif 45 €**

Composition orchidée avec plantes grasses.

**26 mars à 14h**

**Durée 1h30 tarif 45 €**

Composition de la table pour Pâques avec fleurs fraîches.

### RESERVATION

[www.symphonieflorale.com](http://www.symphonieflorale.com)

[ksuxa67@gmail.com](mailto:ksuxa67@gmail.com)

Symphoniefleuralealsace

06 84 50 33 82



Que cette nouvelle année vous comble de bonheur, de santé et de joie! Meilleurs vœux pour une année remplie de succès et de moments agréables!

LA PRÉSIDENTE ET LE COMITÉ DE  
L'ACL

# VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

## Association des Parents d'Élèves

### SOIREE HALLOWEEN 2023

Franc succès cette année encore pour la 4ème édition de la Soirée d'Halloween organisée par l'APE Montjoie de l'école de Bruebach.

Environ 300 personnes ont répondu présent ce 31 octobre 2023 à la salle polyvalente décorée pour l'occasion : citrouilles en tout genre, toiles d'araignées, squelettes terrifiants, chauves-souris et fantômes nous ont directement plongé dans l'ambiance effroyable d'Halloween...



Après avoir défilé aux lueurs de leurs lampions dans le village, les petits monstres et leurs familles ont pu profiter de la présence de 3 Foodtrucks pour se restaurer :

Toto Kebab, La Cuisine de Carmen et Rest'O truck.



Le concours de déguisements et la tant attendue distribution des bonbons ont clôturé cette belle soirée familiale.

Un grand merci à tous les participants pour leur présence, ainsi qu'aux bénévoles pour leur investissement qui a permis une fois de plus la réussite de cet événement !

# VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

## QUAND NOEL SONNE A L'APE MONTJOIE

Ce premier week-end de décembre fut chargé pour l'APE de l'école Montjoie.



Vendredi, Saint Nicolas est venu écouter les chants préparés par les enfants avant de leur offrir un livre et des douceurs. Puis manaldas, chocolats chauds et vin chaud ont ravi les papilles et les estomacs des petits ... et des grands.

Samedi, il fallait tout préparer pour le 3ème marché de Noël artisanal organisé par l'APE Montjoie. L'ambiance était festive pour la mise en place des stands et la décoration de la salle afin d'accueillir au mieux les 27 artisans, créateurs et commerçants locaux prévus le lendemain.



Dimanche fut une belle journée. Les visiteurs sont venus nombreux déambuler dans les allées du marché. Les magnifiques stands proposaient des produits très variés, réalisés par les artisans présents sur place.



# VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Dans la cour de l'école, c'était distribution de sapins, ou livraison à domicile par le père Noël en personne !



Cette année, une petite salle avec des tables et des chaises avait été mise à disposition pour que les visiteurs puissent déguster crêpes, vin chaud, bière, saucisson... ou les délicieux burgers du Food truck Rest'O Truck.



Une nouveauté cette année, des familles ont pu participer à une séance photo personnalisée. Sous les flashes de Marie Malvoisin, les sourires ont été immortalisés dans un décor de Noël un peu magique.

L'après-midi, le père Noël dans son magnifique costume en velours est venu nous rendre visite. Il a écouté les demandes des enfants et a distribué des papillotes. Cette année il est venu à pied car son traîneau était bloqué par la neige et la glace. Mais il nous a assuré que le problème serait réglé pour la nuit de Noël.



Merci à tous les artisans/créateurs/commerçants pour leur présence et leur bonne humeur.

Merci à tous les visiteurs venus égayer notre marché.

Merci à Jean-Pierre et Sylviane Schwartzenruber Laverdure qui ont réalisé une belle action pour notre association en vendant leur délicieux baereweckes au profit de l'APE et des enfants.

Merci à notre cher père Noël qui vient bénévolement chaque année rendre visite aux enfants.

Enfin, merci à tous les bénévoles qui ont œuvré en amont et tout au long de ce long week-end. Sans vous, rien ne serait possible. MERCI

# VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

*Ecole de musique de Bruebach*



## FETE DE NOËL DE L'ECOLE DE MUSIQUE DE BRUEBACH

**SAMEDI 9 DECEMBRE 2023 – Salle polyvalente**

Le public venu nombreux a pu apprécier un programme varié pour fêter Noël avec l'Ecole de Musique.



- \* Beau concert de l'orchestre junior
- \* Spectacle de magie pour les enfants dans un merveilleux décor de Noël.
- \* Arrivée du père Noël - distribution des cadeaux à tous les élèves et encadrants
- \* Musique et chants participatifs de Noël.



Tout le long de la soirée, la traditionnelle et excellente soupe de légumes était au rendez-vous, ainsi que des viennoises, des pâtisseries, des manalas ...

**Magnifique soirée festive, pleine de bonheur et de convivialité**

**Un grand Merci à tous les bénévoles**

*« BONNE ANNEE 2024  
A TOUTES ET A TOUS »*



# VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

## Harmonie-Fanfare Liberté 1924

L'Harmonie-Fanfare *Liberté 1924* de Bruebach

adresse ses meilleurs vœux de bonne année aux habitants du village et, dans le cadre de son **centième anniversaire** et du week-end Prestige des Cuivres organisé au Conservatoire de Mulhouse, elle invite la population

au concert gratuit du

**BRASS BAND GRAND-EST**

dimanche 11 février à 15 h à la salle polyvalente de Bruebach

Cet ensemble regroupe plus de 30 musiciens, la plupart instrumentistes professionnels ou professeurs dans les conservatoires de musique. Leur répertoire est d'une grande richesse allant de la musique ancienne aux œuvres incontournables pour Brass Band, en passant par les musiques de film, du jazz ou des comédies musicales.



Pour ce concert exceptionnel du 100<sup>ème</sup> anniversaire, le Brass Band sera dirigé par Alexandre Jung, chef d'orchestre et directeur du Conservatoire de Strasbourg. Il fallait aussi pour cet événement un soliste à la renommée dépassant nos frontières et qui a joué dans les rangs de l'Harmonie-Fanfare de Bruebach durant ses jeunes années : Frédéric Mellardi 1<sup>er</sup> trompettiste solo à l'Orchestre de Paris.

Un concert à ne pas manquer !

**Entrée libre - Plateau**



# VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE



## *Société d'Histoire*

Voici encore 365 jours écoulés avec ses hauts et ses bas, mais l'histoire continue à alimenter nos débats, (Histoire Internationale, Nationale, ou Locale) qui font la une de notre quotidien. C'est toutes ces histoires depuis la création qui nous permettent de sauvegarder le passé de la vie de nos ancêtres.



Le comité de la Société d'Histoire de Bruebach et moi-même vous adressons à tous nos meilleurs vœux pour 2024. Vœux de Bonheur de Santé et de réussite dans vos projets.

# VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

## Conseil de Fabrique

Samedi 6 janvier, veille de la fête de l'Épiphanie, seconde fête patronale de Bruebach, le Conseil de Fabrique a convié les bénévoles au service de notre Paroisse autour d'une galette des rois.

Ce moment de partage et de convivialité permet à la Fabrique de remercier ses forces vives qui la soutiennent tout au long de l'année.



Dimanche 7 janvier le traditionnel circuit des crèches de la communauté de paroisse a été reconduit.

Comme chaque année les six églises étaient ouvertes afin de pouvoir venir admirer les crèches.

Celle de Bruebach a été réalisée en l'an 2000.

Une quinzaine de personnes est venue admirer notre crèche, et toutes étaient unanimes sur le fait que les six crèches de nos paroisses sont très belles, mais aussi très différentes.

Les personnages de la crèche ont été sculptés dans l'atelier de BOSSHARDT Pascal de Thannenkirch et l'étable a été fabriquée par M. MARTIN Justin ébéniste/menuisier de notre village né le 25 décembre 1927 et décédé le 18 mai 2023.

Si vous voulez entendre.... et voir nos belles cloches de l'église qui sonnent, rendez-vous sur le site internet de la commune : [bruebach.fr](http://bruebach.fr) rubrique « vie pratique - culte » ou copiez et collez ce lien :

<https://www.youtube.com/watch?v=BvXge6i2W3k>



## Bonne et heureuse année 2024 à toutes et tous !

# DIVERS

## *Pour ceux qui n'aiment pas Noël, s'ils existent*



Nous y revoilà, comme chaque année, dès la fin d'octobre nous recommençons à tremper dans la guimauve noëllienne avec tout son folklore de lutins, de rennes etc....

Quelle joie d'entendre « Petit papa Noël » en boucle ABSOLUMENT PARTOUT, interprété avec plus ou moins de bonheur lors des différents concerts de Noël où on vous aura ~~traine~~ convié. Radio, télé, ils se sont donné le mot pour engourdir nos oreilles avec ~~cette~~ ~~ritournelle~~ ce chef d'œuvre.

Et quel bonheur de ressortir le sapin ~~plastique~~ écologique, ayant poussé dans un lointain pays dont je ne citerai pas le nom, ou de se bagarrer avec une scie pour faire rentrer le tronc d'un sapin ~~écologiquement catastrophique~~ naturel dans un support trop petit et pas assez profond en évitant de semer un sentier d'aiguilles sur le tapis du salon. Et je ne parlerai même pas des guirlandes lumineuses entortillées à détortiller car l'année dernière on s'était juré de les rouler soigneusement, mais bon... déshabiller le sapin de Noël, ça doit aller vite (et personne ne veut le faire).

Que dire des kilomètres parcourus dans les commerces (bande-son Christmas for ever) en compagnie d'autres malheureux stressés à l'idée de revenir les mains vides pour dénicher The Cadeau qui fera assurément plaisir ~~vendu sur Coin Coin le 25~~. Même combat pour les internautes : des heures et des heures de recherche pour s'apercevoir que les livraisons auront lieu ~~durant janvier~~ avant le 24, c'est juré.

Je terminerai ce petit tour d'horizon des plaisirs noëlistiques par la fête de famille. Tout le monde évidemment préfère ~~être invité~~ recevoir plutôt que l'inverse. Une fois les convives partis (les enfants sont fatigués, tu comprends) laissant les papiers-cadeaux et les emballages en boule dans un coin du salon, une montagne de vaisselle, plein de miettes et de gâteaux écrasés sur le tapis, on peut souffler et se dire, ouf, cette année j'y suis ENCORE arrivée !!

# ETAT CIVIL

## Anniversaires

### Janvier

01.01	Mme METZGER Marie Madeleine	89 ans
02.01	Mme GOEFFERT Yvonne	89 ans
08.01	M. FANGER Roger	86 ans
20.01	Mme WILLEMIN Françoise	88 ans
25.01	M. NOBEL Jean-Paul	80 ans

### Février

07.02	M. PAPIRER Roland	80 ans
13.02	Mme HOFFARTH Sylviane	85 ans
16.02	M. BENDER Lucien	85 ans
18.02	M. WENZLER Gilbert	84 ans
22.02	Mme ERHART Irène	92 ans
23.02	Mme DIENER Angèle	102 ans

### Mars

04.03	M. DECKER Yvon	81 ans
10.03	M. SELLET Rémy	87 ans
10.03	M. ARCHER François	82 ans
25.03	M. PETER Louis	90 ans
25.03	Mme FANGER Marie	86 ans
28.03	M. ROGENMUSER Pierre	80 ans
30.03	Mme GRESSENBACHER Marie Louise	97 ans

### Avril

02.04	Mme GUENZI Gilberte	89 ans
06.04	M. SPITZHORN Antoine	80 ans
08.04	M. LO BRUTTO Vincent	86 ans
12.04	Mme JUND Marie-Antoinette	90 ans
12.04	Mme BENDER Elisabeth	81 ans
13.04	Mme RINGENBACH Odile	81 ans
25.04	M. DEHARVENGT Jean-Marie	84 ans
27.04	M. BITTNER Charles	84 ans
27.04	Mme BUTZ Monique	82 ans
28.04	M. RINGENBACH Clovis	84 ans

A partir de 2024 la remise des cadeaux d'anniversaire se fera lors d'un moment de convivialité.

Cette rencontre aura lieu le dernier samedi de chaque trimestre dans la salle commune de l'école de musique. Une invitation sera envoyée aux personnes concernées.



M. MUNCH Gérard



M. WILLEMIN Bernard

# INFOS PRATIQUES

## Numéros Utiles

### Urgence

SAMU

15

SOS Mains

03 89 32 55 07

Centre anti-poison

03 88 37 37 37

Pompiers

18 / 112 portable

Police

17

Gendarmerie Lutterbach

03 89 52 12 12

Morschwiller-le-Bas

03 89 42 44 45

Brigade verte

03 89 74 84 04

Urgence électricité

09 72 67 50 68

Urgence gaz

0 800 47 33 33

SPA

03 89 33 19 50

### Service public

Préfecture du Haut-Rhin

[www.haut-rhin.gouv.fr](http://www.haut-rhin.gouv.fr)

Mulhouse Alsace Agglomération

m2A

[www.mulhouse-alsace.fr](http://www.mulhouse-alsace.fr)

SIVOM Mulhouse Eaux usées

03 10 00 40 75

[assainissement@sivom-](mailto:assainissement@sivom-)

[mulhouse.fr](http://mulhouse.fr)

Transport en commun SOLEA

[www.solea.info](http://www.solea.info)

Transport SNCF TER

<https://www.ter.sncf.com/grand-est>

Maison de Justice

03 89 36 80 30

La Poste d'Habsheim

03 89 31 88 60

### Tri sélectif

Brunstatt-Didenheim déchetterie

03 89 06 46 80

Du lundi au samedi :

9h à 11h30 et 14h à 18h

SIVOM Mulhouse déchetterie

03 89 43 21 30

Ramassage des encombrants

le 3ème lundi du mois

**APPELER au 0 800 002 914**

### Education

Ecole maternelle

03 89 81 33 70

Ecole primaire

03 89 81 33 91

Périscolaire

03 89 28 47 20

### Relais Assistante Maternelle

L'Eglantine de Riedisheim

03 89 65 35 61

[mf@rpe-eglantine.com](mailto:mf@rpe-eglantine.com)

### Associations

A.C.L.

06 84 53 21 41

Chorale Sainte-Cécile

03 89 81 39 56

Ecole de musique

06 26 45 06 39

Harmonie-Fanfare

03 89 81 31 23

Conseil de Fabrique

06 09 25 29 33

Société d'Histoire

09 87 05 15 58

A.P.E. Montjoie

06 22 38 44 89

### Presbytère de Landser

Permanences téléphoniques

03 89 81 30 60 :

Mardi de 16h30 à 19h00

Jeudi et vendredi de 17h00 à 17h45

Samedi de 10h00 à 11h30

## Agenda

### Dimanche 11 février

**Concert du Brass Band** orchestré par l'Harmonie-Fanfare.

RDV à 15 h à la salle polyvalente.

### Samedi 16 mars

**Opération Elsassputz.**

RDV 8h30 à la salle polyvalente.

**3ème Nuit de la Musique Militaire** orchestrée par l'Harmonie-Fanfare de Bruebach.

RDV à 20h à la salle du Mühlbach à Eschentzwiller.

Tarif : 15 euros, pour la billetterie, **permanence tous les jeudis soirs de 18h45 à 19h30 (sauf 29 février et 7 mars) à l'école de musique.**

### Dimanche 24 mars

**Marche du Printemps** organisée par l'ACL. Départ à 9h à la salle polyvalente.

### Dimanche 7 avril

**Loto** organisé par l'APE.

### Dimanche 28 avril

**Concert de Printemps** organisé par l'Harmonie-Fanfare.

### Samedi 25 mai

**Journée Citoyenne.**